

le flagrant de ses courses, mais aussi dans les Etats du Prince dont il sera Sujet, en sorte qu'il sera procedé criminellement contre lui, jusqu'à l'exécution.

43. La volonté de S. M. Imp. & de S. M. Cath. étant que la Paix, la Concorde & l'Amitié soient cultivées sincèrement entre les Sujets de part & d'autre, jusqu'au point de se donner reciproquement toutes les assistances possibles dans les occasions, il a été convenu que, quand un Navire appartenant aux Sujets de S. M. I. aura été pris par quelque Ennemi commun, & repris sur lui par quelque Navire de Guerre ou Armateur de Sa Majesté Royale & Catholique, si la reprise se fait dans les premieres quarante-huit heures qu'il aura été entre les mains de l'Ennemi, la cinquième partie du Vaisseau & de sa charge appartiendra au Repreneur; & que si la reprise se fait dans les quarante-huit heures suivantes, il en aura un tiers, & qu'enfin si elle ne se fait qu'après ces dernieres quarante-huit heures, la moitié entiere du Vaisseau & de sa charge lui appartiendra, l'autre moitié devant retourner aux Propriétaires: ce qui aura lieu pareillement, lorsque le Vaisseau repris se trouvera appartenir aux Sujets de Sa Majesté Royale Catholique, & que le Repreneur sera un Navire de Guerre ou Armateur de Sa Majesté Impériale.

Le reste pour le mois prochain.

II. Le mot de l'Enigme du mois dernier est la lettre N.

E N I G M E.

JE suis de tout País, & je ne suis pas rare;
Mais quand je suis commun on ne m'estime pas.
Je suis habile, & par un sort bizarre

Je